

Vers la consécration de la RSE au sein des Établissements et entreprises publiques et privés

La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) a organisé, mardi, en collaboration avec la direction générale de la gouvernance et de prévention de la corruption à la présidence du gouvernement, une rencontre sous le Thème " Établissements et entreprises publiques et privés : tous engagés pour la consécration de la Responsabilité sociétale ".

La rencontre qui a été marquée par la présence d'un nombre de structures publiques intervenantes; en l'occurrence le conseil du marché financier, ainsi que les partenaires internationaux de la Tunisie comme le bureau du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Tunis, a été axée sur l'importance de l'adhésion au processus de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), en présentant des expériences d'un groupe d'entreprises internationales et nationales et des entreprises privées.

Le directeur général de la Bourse de Tunis, Bilel Sahnoun a présenté le guide de reporting environnemental, social et de la gouvernance dans le domaine de la RSE en faveur des entreprises, surtout celles cotées en bourse, lequel a été élaboré par la Bourse des valeurs Mobilières de Tunis (BVMT), en collaboration avec le conseil du Marché Financier.

Ce guide se définit comme étant un document référentiel regroupant un nombre de concepts en rapport avec le domaine financier, des affaires et du développement durable.

Il vise ainsi à inciter les cellules de gouvernance au sein des ministères, des entreprises et des établissements publics à adhérer au processus de la RSE qui représente un des fondements essentiels du développement durable qui couvrent tous les domaines économique, social et environnemental.



Le directeur général chargé des services de la gouvernance à la présidence du gouvernement, Slim Ben Djud, a, pour sa part, rappelé que la Tunisie a adhéré depuis 2015 au programme international du développement durable à l'horizon 2030 qui a pour principal objectif d'éliminer l'extrême pauvreté, réduire les inégalités et protéger la planète.

Ce programme touche les domaines économique, social, environnemental et de la gouvernance, dans le cadre d'un partenariat innovant, rappelle encore le responsable.

Et de rappeler que la Tunisie a, dans ce cadre, promulgué le 11 juin 2018, une loi portant sur la responsabilité sociétale des entreprises qui vise à consacrer le principe de conciliation entre les entreprises et son environnement écologique et social, à travers leur contribution au processus de développement durable et de bonne gouvernance.

Convaincues de l'importance de la conciliation avec son environnement social, environnemental et écologique, plusieurs entreprises publiques ont adhéré à ce processus, a-t-il encore fait savoir.

De son côté, le président du conseil du marché financier (CMF), Salah Essayel a souligné que les entreprises ont pris conscience de leur capacité de contribuer au développement durable à travers la maîtrise de la gestion de leurs activités afin de consolider la croissance économique ainsi que leur compétitivité, tout en préservant leur environnement et renforcer leur responsabilité sociétale.

Le responsable a, par ailleurs, estimé que les entreprises tunisiennes commencent peu à peu à introduire le concept de la RSE dans leur culture entrepreneuriale, surtout après la promulgation de la loi sur la RSE.

Source : Web Manager Center